

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 6 juin 2022 à 19h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby et Éric Talbot ainsi que madame Madeleine Vermette, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Est absente : Madame Lydiane Bernard.

2022-06-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'ouvrir la séance du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2022-06-02 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Denis Laprise, il est résolu d'accepter l'ordre du jour présenté en ajoutant le point 13-L Possible ouverture d'une garderie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du 2 et 16 mai 2022
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
 - a- Présentation du dossier « Ciel étoilé »
6. Administratif
 - a- Questionnement de l'assureur : Prévision si l'Héritage était une perte totale
 - b- Vacances estivales
 - c- Suivi budgétaire au 31 mai 2022
7. Travaux publics
 - a- Suivi des travaux
 - b- Soumission pour traitement de surface double et préparation
 - c- Estimation du coût pour l'ajout de pancartes de rues et routes
 - d- Annonce de l'aide financière PAVL Volet entretien
 - e- Planification de travaux pouvant être requis du technicien en génie civil
 - f- Demande de réparation de l'asphalte dans la côte de la Loutre
 - g- Coût pour le débroussaillage
 - h- Prix pour lignage des routes
 - i- Coût pour le balayage des rues
 - j- Contrat de déneigement
 - k- Scellement possible pour les fissures d'asphalte
8. Incendie et sécurité
 - a- Estimation du coût pour ajouter des plaques 911
 - b- Ajout d'une borne sèche incendie sur le domaine de Monsieur Alain Couette : coût, entente et demande de permis
9. Eau potable
 - a-
10. Eaux usées
 - a-
11. Loisirs
 - a- Suivi des travaux de remplacement du module de jeux
 - b- Suivi des activités du 23 juillet 2022
 - c- Suivi de la Fête de la pêche

- d- Questionnement concernant l'emploi autorisé pour un moniteur du terrain de jeux
 - e- Aménagements requis au petit parc
 - f- Suivi du rapport de visite de la MMQ
12. Résolutions diverses
- a- Carte de membre au Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny
 - b- Demande d'aide financière pour un projet au PRIMA
 - c- Demande de participation au Grand Défi Pierre Lavoie
 - d- Résolution d'appui au projet déposé au FRR-Volet 3 Signature innovation
 - e- Demande d'officialisation de noms de chemins privés
 - f- Résolution d'appui au projet de Sapin Lapin coopérative de solidarité
13. Varia
- a- Suivi de l'installation de la fournaise
 - b- Écocentre
 - c- Plaintes reçues
 - d- Séance d'information CPE Notre-Dame-du-Rosaire
 - e- Communication du Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny
 - f- Représentation de la Municipalité au sein de la Télésurveillance Santé Chaudière-Appalaches
 - g- Offre de services pour travaux
 - h- Suivi du projet intergénérationnel Tissés-serrés
 - i- Rencontre FRR Volet 3 le 2 juin à 19h à ND du Rosaire
 - j- Aide financière disponible pour les infrastructures de mobilité active
 - k- Offre de classeurs à vendre
14. Période de questions
15. Levée de la séance

2022-06-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2022

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 6 mai 2022 après correction à la résolution 2022-05-05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-04 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2022

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 16 mai 2022 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-05 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 114 441.59 \$ \$ qui incluent les salaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2022-06-05.



Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE

Monsieur Denis Martel du Comité de Conservation du Ciel étoilé de la Côte-du-Sud est venu entretenir les élus sur la luminosité et la pollution de l'éclairage, la noirceur du ciel étoilé et sur un possible projet de balcon étoilé dans la municipalité.

6- ADMINISTRATIF

A- Questionnement de l'assureur : Prévision si l'Héritage était une perte totale
Des informations supplémentaires ont été demandées à l'assureur et il a été décidé de garder le statut quo quant à la couverture d'assurance pour l'Héritage.

B- Vacances estivales

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales du 24 juillet au 5 août 2022 inclusivement.

C- Suivi budgétaire au 31 mai 2022

Le suivi budgétaire est déposé aux élus affichant les résultats après cinq mois. À l'été, il y a des dépenses plus importantes et particulièrement dans la voirie.

7. TRAVAUX PUBLICS

A- Suivi des travaux

Les principaux travaux pour les semaines à venir : débroussaillage, passage de la niveleuse, abat-poussière, garde d'un pont à refaire, pancartes à redresser et installer, empierrement, gravier à ajouter, clôture à dégager et redresser.

B- Soumission pour traitement de surface double et préparation

Le devis pour soumission est disponible sur SEAO pour le traitement de surface double et les invitations ont été envoyées pour la préparation. Les soumissions seront ouvertes le 30 juin 2022 à 15h05 au bureau municipal.

2022-06-06 : PROJET PACTE RURAL D’AFFICHAGE

Considérant que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud a élaboré un projet pour améliorer son attrait visuel par son affichage;

Considérant que la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 2 (Pacte rural);

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu;

-Que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud s'engage à réaliser le projet tel que présenté dans le formulaire de demande du FRR-Volet 2 (Pacte rural) et à y investir les sommes prévues pour sa réalisation complète;

-Que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud mandate comme représentant, madame Claudette Aubé pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-Volet 2 (Pacte rural);

-Que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud demande à la MRC de Montmagny d'affecter la somme de 28 900.00 \$ à partir des objectifs d'affectation du FRR-Volet 2 (Pacte rural) local pour la réalisation de ce projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

D- Annonce de l'aide financière PAVL Volet entretien

Le ministre François Bonnardel annonce une aide financière maximale de 104 572 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Entretien.

E- Planification de travaux pouvant être requis du technicien en génie civil

La Municipalité est invitée à identifier les projets dont l'intervention du technicien en génie civil pourrait être requise.

F- Demande de réparation de l'asphalte dans la côte de la Loutre

Les interventions requises pour corriger le problème de la chaussée dans la côte de la Loutre sont d'une grande ampleur et seront coûteuses. Le budget municipal de cette année ne permet pas cette réparation. Par contre, il y aura installation de pancartes indiquant que la chaussée est cahoteuse.

G- Coût pour le débroussaillage

La municipalité a reçu une offre de prix qui est acceptable en considérant l'augmentation du prix du carburant.

H- Prix pour lignage des routes

La municipalité a également reçu le prix pour le lignage de routes. Considérant le montant requis pour effectuer ce lignage, la décision est reportée.

I- Coût pour le balayage des rues

JR Morin inc a déposé des prix pour effectuer le balayage des rues qui devrait se faire cette semaine.

J- Contrat de déneigement

La révision du devis pour déposer un appel d'offres se fera cette semaine.

K- Scellement possible pour les fissures d'asphalte

Une municipalité offre la possibilité de coordonner le scellement de fissures d'asphalte en même temps qu'eux mais il n'y a pas de scellement de fissures requis à Sainte-Euphémie.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

A- Estimation du coût pour ajouter des plaques 911

Sujet traité au point 7-c.

2022-06-07 : AJOUT D'UNE BORNE SÈCHE INCENDIE SUR LE DOMAINE DE MONSIEUR ALAIN COUETTE : COÛT, ENTENTE ET DEMANDE DE PERMIS

Considérant qu'un permis a été émis permettant le lotissement de 26 lots ce qui permettra la construction de résidences et de chalets sur le domaine propriété d'Argousier Talco inc;

Considérant que la Municipalité a le devoir de respecter le schéma de couverture de risque incendie sur son territoire et que le réservoir d'approvisionnement en eau pour le service incendie de ce secteur ne couvre pas en totalité tous les lots;

Attendu qu'il y a deux (2) lacs sur ce domaine et que le propriétaire est en accord pour conclure une entente pour l'installation d'une borne sèche incendie dans un de ces lacs, Attendu que l'installation d'une borne sèche incendie doit rencontrer la norme NFPA 1142;

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu :

-D'autoriser l'installation d'une borne sèche incendie dans un des lacs de ce domaine et d'en défrayer les coûts estimés à 2 317.63\$ avant taxes;

-D'autoriser le dépôt d'une demande de permis pour des travaux en rive et littoral auprès de la MRC de Montmagny pour cette installation d'une borne sèche incendie;

-D'autoriser la signature d'une entente avec le représentant d'Argousier Talco inc pour l'installation de cette borne sèche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. EAU POTABLE

Aucun sujet traité.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Suivi des travaux de remplacement du module de jeux

Le nouveau module arrivera le 13 juin.

B- Suivi des activités du 23 juillet 2022

Les activités sont en préparation.

C- Suivi de la Fête de la pêche

Suivant les observations et commentaires des élus, le site choisi pour cette activité n'est le meilleur choix car dangereux pour les jeunes. De plus, il faudra ajouter des cordes pour aider à y sécuriser l'accès.

D- Questionnement concernant l'emploi autorisé pour un moniteur du terrain de jeux

Une offre d'emploi sera publiée pour un emploi à tâches variées (aide à l'employé municipal et/ou animation d'activités).

E- Aménagements requis au petit parc

Les bancs et tables seront remis en place.

F- Suivi du rapport de visite de la MMQ

Lors du ménage du terrain du 21 mai dernier, les buts de hockey et de soccer ont été rangés et les autres effets non utilisables mis aux vidanges. Il reste à implanter l'inspection systématique des infrastructures et son registre.

12. RÉOLUTIONS DIVERSES

A- Carte de membre au Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny

Le soutien de la Municipalité se fera par une publication invitant la population à devenir membre du Centre d'Entraide familiale de la MRC.

2022-06-08 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UN PROJET AU PRIMA

Considérant que l'accès à certains bâtiments n'est pas universel ;

Considérant la volonté des aînés d'avoir accès à des activités favorisant le développement personnel et les rencontres sociales dans les lieux publics de la municipalité ;

Considérant que la municipalité a pour objectif d'améliorer l'accès à ses bâtiments ;

Considérant que la municipalité souhaite concrétiser les actions inscrites au plan d'action MADA 2018-2022 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu unanimement que :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;
- la Municipalité a pris connaissance du guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation et continue l'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassements de coûts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-09 : DEMANDE DE PARTICIPATION AU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu de donner 100 \$ à la campagne de financement Grand Défi Pierre Lavoie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-10 : RÉOLUTION D'APPUI AU PROJET DÉPOSÉ AU FRR-VOLET 3 SIGNATURE INNOVATION

Considérant que l'École Secondaire de St-Paul L'ESSP, a élaboré un projet pour un skate parc et qu'elle souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 3 – Signature Innovation ;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud est d'accord avec les objectifs de réalisation de ce projet ;

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud appuie le dépôt du projet dans le cadre du FRR-volet 3 – Signature innovation pour la réalisation du projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-11 : DEMANDE D'OFFICIALISATION DE NOMS DE CHEMINS PRIVÉS

Considérant que le nom des rues, des routes et des chemins de la Municipalité doit permettre d'assurer le repérage rapide et efficace des propriétés situées sur son territoire;

Considérant qu'il y a quatre (4) chemins privés dont les noms doivent être officialisés;

Considérant que, lors de la consultation avec le propriétaire de ces chemins, celui-ci a proposé de nommer ces chemins privés : Chemin Bernard, Chemin du Plateau, Chemin de la Montagne et Chemin de l'Érablière;

Considérant que la Commission de Toponymie a confirmé que ces quatre (4) noms respectent leurs règles d'écriture;

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu :

-De nommer le chemin privé, dont l'accès se trouve sur la Rue Principale Est, Chemin Bernard et de nommer les trois (3) autres chemins tel qu'indiqué au plan annexé Chemin du Plateau, Chemin de la Montagne et Chemin de l'Érablière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-12 : RÉOLUTION D'APPUI AU PROJET DE SAPIN LAPIN COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Considérant que Sapin Lapin coopérative de solidarité est une personne morale à but non lucratif dûment constituée qui déposera une demande auprès du Ministère de la Famille pour un permis de Centre de la Petite Enfance et qui désire obtenir des places subventionnées afin de répondre aux besoins prioritaires de sa collectivité;

Considérant le manque de places en service de garde sur le territoire de la MRC de Montmagny;

Considérant que les services de garde sont nécessaires afin d'assurer l'attraction, l'accueil et la rétention de familles et d'employés sur le territoire;

Considérant que Notre-Dame-du-Rosaire constitue un lieu central du territoire et un lieu de passage des travailleurs et travailleuses qui utilisent la route 283;

Considérant que plusieurs familles de la MRC de Montmagny sont actuellement en attente de places en service de garde;

Considérant les données socio-économiques du secteur Centre-Sud de la MRC de Montmagny et qu'un service de garde structuré en installation représente une plus-value afin de combler les besoins d'apprentissage des jeunes de 0-5 ans,

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud appuie Sapin Lapin coopérative de solidarité de Notre-Dame-du-Rosaire dans son dépôt de projet pour obtenir des places subventionnées en Centre Petite Enfance (CPE) pour répondre aux besoins prioritaires de sa collectivité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. VARIA OUVERT

A- Suivi de l'installation de la fournaise

En attente de développement pour finaliser l'installation de la fournaise.

B- Écocentre

Le nouveau site envisagé sera visité et une vérification versus le réseau d'aqueduc municipal sera faite.

C- Plaintes reçues

La Municipalité a reçu des plaintes et la personne en charge du suivi des plaintes a été avisée.

D- Séance d'information CPE Notre-Dame-du-Rosaire

Monsieur le maire commente la rencontre à laquelle ont assisté une trentaine de personnes.

E- Communication du Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny

Le Transport collectif et adapté de la MRC et le Transport Transbéliment évaluent la possibilité de rapprocher leurs opérations et peut-être de fusionner.

F- Représentation de la Municipalité au sein de la Télésurveillance Santé Chaudière-Appalaches

Une invitation est faite afin qu'un élu siège sur ce comité. Considérant qu'aucun conseiller n'est disponible, le siège pourrait être occupé par un citoyen intéressé.

G- Offre de services pour travaux

Une offre de services pour divers travaux est déposée aux élus.

H- Suivi du projet intergénérationnel Tissés-serrés

Le compte-rendu de la rencontre du 26 avril 2022 avec madame Nathalie Arsenault est déposé aux élus mentionnant de nouvelles activités intergénérationnelles suggérées : cartes d'anniversaire, soutien en informatique, menus travaux, journalistes en herbe, journée internationale des aînés. Tissés Serrés est un projet intergénérationnel qui a pour objectif de contrer l'isolement des aînés, de briser les préjugés des jeunes envers les aînés et vice-versa et d'assurer la pérennité des actions mises en place.

I- Rencontre FRR Volet 3 le 2 juin à 19h à Notre-Dame-du-Rosaire

La rencontre a eu lieu au cours de laquelle, les municipalités ont discuté des projets qui pourraient être réalisés dans le cadre du FRR Volet 3.

J- Aide financière disponible pour les infrastructures de mobilité active

Le MAMH informe les municipalités de sources de financement disponibles pour des infrastructures de mobilité active (trottoirs, pistes cyclables).

K- Offre de classeurs à vendre

Une offre pour des classeurs à vendre a été reçue.

L- Possible ouverture d'une garderie

Une garderie ouvrira possiblement ses portes à Sainte-Euphémie en septembre prochain.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question est adressée.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-06-13 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu de lever la séance à 21h46.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 6 juin 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 4 juillet 2022.